

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, session 2026, dans l'académie de NICE.**

Le président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de NICE, au titre de l'année 2026 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, au titre de l'année 2026, dans l'académie de NICE :

Monsieur SAFIN Magsud, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Côte d'Azur, Nice.  
Madame KIRECHE Nassima, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur PENARROYAS Emmanuel, technicien de recherche et de formation de classe normale, expert, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Madame DEPLANTAY Emilie, assistante ingénieure, suppléante, Université de Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le 13 mai 2026

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation  
La Responsable du Pôle Administration du Personnel